



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PME

Question écrite n° 26348

Texte de la question

M. Jacques Gersperrin attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les enquêtes INSEE effectuées auprès des petites et moyennes entreprises. Les chefs d'entreprises ne voient aucun inconvénient à répondre à une enquête, mais leur caractère répétitif (plus d'une trentaine par an parfois) n'est pas sans poser quelques problèmes. En effet, dans ces petites structures, le chef d'entreprise a une charge de travail conséquente, faisant office à la fois de directeur des ressources humaines, directeur des finances, directeur des ventes, directeur qualité... Or, ces enquêtes, auxquelles ils sont par ailleurs obligés de répondre, prennent du temps. Aussi, il souhaiterait savoir quelles évolutions sont envisagées pour que les PME n'aient pas à répondre à un nombre trop important d'enquêtes tout en permettant à l'INSEE de continuer sa mission consistant à éclairer le débat économique et social en collectant, produisant, analysant et diffusant des informations sur l'économie et la société française.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Gersperrin](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26348

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 2008, page 5548

Question retirée le : 15 juillet 2008 (Retrait à l'initiative de l'auteur)